



SUD CHIMIE  
8, rue de la Savonnerie  
76000 ROUEN

06.81.33.62.89

Rouen, le 27 septembre 2019

**Le dramatique accident survenu jeudi à l'usine Lubrizol, en pleine agglomération rouennaise rappelle de manière on ne peut plus évidente que les activités industrielles « à risque » existent bel et bien, qu'elles font partie du quotidien de centaines de milliers de personnes dans de nombreuses régions et que l'on finit toujours par « s'habituer ». Jusqu'au jour où.....**

Heureusement, cet accident n'a pas fait de victimes. Mais il nous rappelle la dangerosité des activités chimiques, surtout à échelle industrielle. Ce sont des populations de riverains, voire même bien au-delà qui sont concernées. Ce sont aussi et surtout les travailleurs de ces sites industriels qui sont les premiers exposés. Ce sont les services de secours qui prennent des risques parfois très grands pour intervenir dans des conditions très dangereuses. Et enfin, ce sont les atteintes potentiellement graves à l'environnement.

Dans le cas de Lubrizol, les conséquences d'un tel sinistre auraient pu être autrement dramatiques pour deux raisons. La première c'est que l'usine se trouve dans un secteur très urbanisé. La seconde, c'est que l'environnement proche de cette usine est lui aussi constitué de sites à risques (classés SEVESO ou non) et qu'il y aurait pu avoir un « effet domino ».

### **Une législation drastique et un contrôle draconien de ce type d'installations sont indispensables**

Si le risque zéro n'existe pas, tout doit être fait pour qu'il soit le plus minime possible. Or si la législation en la matière, essentiellement européenne, a tendance à se durcir au fil des années, elle ne remet jamais en cause le sacro-saint principe en économie capitaliste que tout investissement préventif doit se faire à un coût « économiquement acceptable ». Mais elle ne définit jamais le coût humain, social et environnemental d'une catastrophe !

Elle ne remet jamais en cause une organisation du travail qui tend vers plus de profit et moins de sécurité (moins d'effectif, usure des installations, manque d'investissements, ...).

Elle laisse à l'industriel la possibilité d'estimer lui-même, au travers d'une étude de danger, les scénarios qu'il juge « crédibles » et de décider des mesures de prévention et/ou de protection à mettre en place, toujours à un coût économiquement acceptable. Rappelons juste que l'explosion survenue à l'usine AZF de Toulouse en 2001 est le résultat d'un scénario jugé « impossible » par la direction du site .....

**C'est une exigence de SUD Chimie et de Solidaires que toute mesure de prévention soit élaborée par des experts indépendants et imposée à l'industriel, sans être tributaire de considérations économiques.**

Le contrôle lui-même est loin d'être draconien, de par la faiblesse des effectifs des corps de contrôle comme la DREAL mais aussi par une certaine tolérance des préfetures vis-à-vis d'industriels qui n'hésitent à brandir le chantage à l'emploi face à des exigences qu'ils jugeraient trop drastiques.

**C'est une exigence de SUD Chimie et de Solidaires que les corps de contrôle soient dotés de moyens humains et matériels nécessaires à leurs missions de contrôle en toute indépendance.**

**Une communication exhaustive, transparente et sincère auprès des populations est indispensable !**

---

Les populations avoisinantes et plus généralement les populations victimes des conséquences du sinistre sont légitimement inquiètes et attendent des réponses.

Dans le cas de Lubrizol, le préfet se veut rassurant en assurant qu'il n'y a pas « de toxicité aigüe sur les principales molécules ». Outre que cette affirmation est difficilement compréhensible, elle est surtout incomplète. Une absence de toxicité aigüe ne signifie aucunement absence de toxicité tout court. Les spécialistes avertissent sur les dangers que représentent les particules fines. Le ministre Castaner lui-même reconnaît que le nuage de fumée « porte en soi un certain nombre de produits qui peuvent être dangereux pour la santé ».

Ainsi le préfet aurait dû inciter la population à consulter les services de santé, même de manière préventive. Encore faudrait-il que ceux-ci ne soient pas exsangues et soient réellement en capacité d'une telle prise en charge !

Au lieu de cela il critique de manière à peine voilée la décision des conducteurs de bus de la métropole d'exercer leur droit de retrait alors que nombre d'entre eux ont été victimes de malaises !

Enfin, il faut revoir les mécanismes d'information des populations. Aujourd'hui certains habitants ignorent l'existence d'un site industriel à risque à proximité de leur habitation !

### **Concentrations industrielles et urbaines**

---

Enfin, il va être difficile à terme d'échapper à une véritable réflexion sur la place des sites à risque dans notre pays. S'il n'est pas question de les transférer « à la campagne » (ce qui ne règle pas le problème de la sécurité des travailleurs) il faut repenser l'urbanisation tout autour.

De la même manière, il faut remettre en cause la concentration d'installations similaires dans un espace géographique réduit.

**C'est une exigence de SUD Chimie et de Solidaires que d'ouvrir des débats démocratiques et transparents avec la population sur ces questions.**